

L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°19

04 / Focus

De nouveaux jeux
pour les aires ludiques

09 / Grand Angle

La rentrée scolaire

14 / Notre histoire

L'Amicale Boule
Lyonnaise
bientôt
centenaire !

Collecte des
déchets
alimentaires,
c'est parti !



SEPTEMBRE 2025

Directeur de Publication

Anthony Berthelot

Rédaction

Service communication :

02 40 85 45 75

communication@indre44.fr

Maquette/Mise en page

Patrick Mignon / c-comchat.com

Photos

Ville d'Indre - sauf mention contraire

Impression : ValPG - Imprimé

sur du papier issu de forêts

gérées durablement

Tirage : 2200 exemplaires

Une version en gros caractère est disponible en mairie, sur demande. Une version audio est disponible sur Indre44.fr, rubrique publications



1 4/07 Inauguration d'une fresque pour la paix

Cette fresque pour "la transmission de la mémoire et la paix" a été peinte sur un transformateur électrique par des jeunes de l'Acleea, en partenariat avec le Comité local du souvenir, dans le cadre du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

2 10/07 Hautes Rives : remise de clés

Les clés de quatre maisons du programme Hautes Rives ont été symboliquement remises à leurs jeunes propriétaires. Ces logements font partie d'un ensemble de 26 habitations en cours de réalisation au cœur de Haute-Indre.

3 10/07 Visite des activités de l'Acleea

Près de 150 enfants et jeunes y ont participé cet été : accueil de loisirs, club ados, mini-camps, séjours... En juillet, le maire et les élus d'Indre, accompagnés d'Étienne Nicolas, président de l'association, sont allés à la rencontre des équipes d'animation.

4 13/07 Le Bastringue

Spectacles forains, musique enivrante, grand bal festif et feu d'artifice : la grande fête populaire des bords de Loire a une nouvelle fois attiré une joyeuse foule de visiteurs.

5 21/08 Ciné plein air

La projection sous les étoiles de "Un p'tit truc en plus" de Artus était l'un des rendez-vous phares de l'été indrais. Près de 200 spectateurs ont assisté à la séance.

04/Focus

- L'aménagement de la rue Jean-Jaurès
- Une zone bleue Place du Marché
- Des bornes « cartons » pour le marché
- De nouveaux jeux pour les aires ludiques
- Plantons des haies pour la biodiversité
- Gestion de l'Île de la Motte : les orientations dévoilées
- Adaptation de l'éclairage public pour plus de sécurité
- Collecte des déchets alimentaires : c'est parti !
- Hommage à Maurice Loyer
- Le Mois bleu
- Une nouvelle saison culturelle
- Des aides selon votre situation avec le CCAS
- Le Relais Petite Enfance

10/Grand Angle

- Par ici la rentrée !

12/Vie politique

13/Infos pratiques

14/Notre histoire

- L'Amicale Boule Lyonnaise bientôt centenaire !

15/Bon à savoir

- « Le coup du marché » devient « Taquin »
- Nouveau commerce : "O' Saveurs"
- Rencontre avec Anna Conzatti

6/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire



Chers Indrais et chères Indraises,

Nous sortons d'un été au cours duquel les travaux dans la ville se sont poursuivis. Ils permettront à terme d'améliorer la circulation [rue Jean Jaurès et sur l'axe magistral pour les vélos] ou de pérenniser nos équipements d'accueil [restaurant scolaire de Basse-Indre, Espace Nicolas Appert, mairie]. Ces travaux étaient indispensables pour garantir la sécurité des publics. D'ici un an, nous aurons le plaisir d'accueillir les écoliers de Haute-Indre et les personnes âgées dans un restaurant scolaire flambant neuf. L'état d'avancement du chantier donne déjà à voir les principaux espaces imaginés pour plus de confort et une meilleure qualité de service de restauration intergénérationnel.

Nous avons également accueilli, dans le courant de l'été, un second agent de police municipale. Avec son expérience, il vient compléter le service dont nous avons souhaité doubler l'effectif. Après le déploiement des caméras de vidéoprotection, attendu pour la fin d'année, la ville sera dotée d'un dispositif de prévention étoffé et opérationnel. Les actes de vandalisme constatés dans l'été sont une

plaie pour chacun d'entre nous, à commencer par les victimes. Nos échanges réguliers avec la Gendarmerie permettent toutefois de contenir le développement de ces atteintes aux biens publics ou privés et d'accroître le taux d'élucidation des délits. La signature prochaine de la convention de coordination des moyens avec les services de l'Etat viendra sceller ces accords de coopération.



« Après le déploiement des caméras de vidéoprotection, attendu pour la fin d'année, la ville sera dotée d'un dispositif de prévention étoffé et opérationnel. »

Par ailleurs, la dynamique festive et culturelle sur la commune s'est à nouveau déployée tout au long de l'été. Je remercie l'ensemble des acteurs associatifs pour leur engagement ayant permis de réunir les habitants lors de soirées ou événements festifs ; des feux de la Saint-Jean aux nombreux événements attendus tout au long du mois de septembre.

En cette rentrée, je souhaite aux plus jeunes de s'épanouir dans les 3 écoles de la commune et à tous de belles aventures professionnelles, associatives ou personnelles en attendant l'été prochain !

Anthony BERTHELOT,
Maire d'Indre



L'aménagement de la rue Jean-Jaurès

Après la rénovation des réseaux d'eau potable, en cours d'achèvement, Nantes Métropole engage cet automne le réaménagement des espaces publics, en commençant par l'enfouissement des réseaux d'électricité, de télécom et d'éclairage public à partir de novembre.

Le projet définitif [trottoirs élargis pour sécuriser les piétons, plantation d'arbres pour la fraîcheur, pistes cyclables, sens unique et stationnement préservé], conçu en concertation avec les riverains, sera présenté à l'occasion d'une

réunion publique le 18 septembre à 18h30 en mairie. Concernant le passage des bus, ils emprunteront bientôt leur itinéraire définitif : depuis les quais, ils prennent la rue Pasteur, la rue Jean Jaurès, puis la rue Jean Dayat pour déboucher sur la VM 107, et inversement.

Stationnement : une zone bleue Place du Marché

Afin de favoriser la rotation des véhicules stationnés sur les quais et ainsi faciliter l'accès aux commerces de Basse-Indre, une partie du parking du marché passe en zone bleue. Le stationnement y est désormais limité à 1h30 heures du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures sur présentation d'un disque de stationnement déposé derrière le pare-brise du véhicule. En dehors de ces heures, le stationnement y est libre.



Des bornes « cartons » pour le marché

Cet été, deux bornes de collecte de cartons ont été installées à titre expérimental sur le parking du marché. Elles sont réservées aux commerçants du marché et ouvertes uniquement le dimanche matin.

Une navette Naolib relie Indret à La Montagne

Dès ce mois de septembre, une navette minibus de 9 places est expérimentée pendant deux ans afin d'améliorer les déplacements entre le bac d'Indret et le centre-ville de La Montagne (arrêt Château d'Aux). Elle fonctionne du lundi au vendredi en heures de pointe du matin (7h à 9h) et du soir (16h30 à 18h30), avec des départs toutes les 15 minutes. Avec cette navette de type mini-bus, les lignes du sud Loire E8, 78 et 88 sont connectées aux lignes 50 et 81 et donc à Indre, Saint-Herblain, Chantenay et Orvault.

De nouveaux jeux pour les aires ludiques



Cet automne, la Ville engage un programme de renouvellement des jeux dans les parcs et squares de la commune. Voté en début d'année par le conseil municipal, ce programme vise à améliorer la sécurité, le confort et l'accessibilité des équipements pour les enfants.

Dans le parc du Pâtis, trois nouveaux jeux, accessibles aux tout-petits, seront installés : une balançoire, une petite cabane ludique et une bascule. L'ensemble des jeux sera accessible pour les poussettes et les personnes à mobi-

lité réduite. Dans le même temps, le parc va bénéficier d'un nouvel aménagement paysager : plantations d'arbres, d'arbustes, place de parking PMR à proximité et cheminements élargis, installation de mobilier pour se poser à l'ombre. Ces aménagements, notamment le choix des jeux, ont été conçus avec la participation des habitants du quartier, ainsi que des assistantes maternelles et des enfants de l'ACLEEA.

Au petit parc de Haute-Indre, le « Pont de singe » sera remplacé par une structure en bois, adaptée aux enfants de plus de 3 ans. À Basse-Indre, un nouvel équipement prendra la place du toboggan devenu vétuste. Enfin, au Pré-clou, un jeu sera remplacé.



Plantons des haies pour la biodiversité

Dans le cadre du dispositif TEN (Territoire Engagé pour la Nature), la ville lance une opération de plantation de haies bocagères le long d'une parcelle agricole entre Haute-Indre et Basse-Indre.

L'objectif est de recréer un corridor écologique en plantant des arbres et arbustes adaptés aux zones humides. Outre leurs fonctions esthétiques, les haies bocagères jouent un rôle crucial pour la biodiversité locale en offrant un refuge à de nombreuses espèces animales et végétales. Pour ce projet, la ville invite les habitants à un grand chantier participatif le mercredi 19 novembre. Les enfants de la classe de CM1/CM2 de l'école pierre Mara seront de la partie pour planter de jeunes pousses, accompagnés par leurs parents.

Inscriptions conseillées à dialoguecitoyen@indre44.fr (nom, prénom, numéro de téléphone obligatoires + adresse mail).
Le lieu et l'heure du rendez-vous seront précisés par SMS ou mail.



World Clean Up Day, le 20 septembre

À l'occasion de la journée mondiale de ramassage des déchets, la ville d'Indre appelle à la mobilisation le **samedi 20 septembre à 10h !**

Rendez-vous :

- à **Basse Indre**, à côté du Relais du Bac (1, Quai Besnard)
- à **Haute Indre**, sur l'esplanade Alphonse Guihot (kiosque du terrain de pétanque)

La ville fournira gants en latex, pinces et sacs poubelles. Vous pouvez aussi apporter votre matériel pour réduire les déchets !

Inscription conseillée à dialoguecitoyen@indre44.fr

Ville et Métropole : une action concertée



Gestion de l'Île de la Motte : les grandes orientations dévoilées

L'Île de la Motte, propriété de Nantes Métropole, va bénéficier d'un plan de gestion ambitieux visant en particulier à préserver sa biodiversité, son caractère sauvage et son insularité.



Désenvasement du Mastro

Enfin, un effort particulier est porté sur le maintien de l'insularité de la Motte. Il est prévu de dégager les embâcles accumulés dans "le Mastro" et de faucher les roselières. Une étude hydro-sédimentaire sera également lancée dans l'espoir de trouver des solutions durables pour augmenter la circulation de l'eau et ainsi réduire l'envasement du bras secondaire.

Au cœur du dispositif, l'île fera l'objet d'une Obligation Réelle Environnementale [ORE]. Cet outil juridique engage le propriétaire, Nantes Métropole, à respecter sur le long terme des obligations en faveur de la biodiversité, et ce pour une durée de 100 ans. Cette mesure forte sanctuarise de fait cet espace naturel au cœur de la métropole.

Mis en œuvre par le Conservatoire d'espaces naturels [CEN] Pays de la Loire, ce plan de gestion a été dévoilé lors d'une réunion publique en juin dernier. Il s'articule autour de trois axes majeurs. Le premier est la préservation de la biodiversité, particulièrement riche sur l'île. Le site abrite en effet 56 espèces d'oiseaux, de nombreux mammifères, dont le castor d'Europe, ainsi que

des espèces végétales protégées telles que l'angélique des estuaires et le scirpe tricquetre. Le deuxième axe concerne la gestion des espaces boisés. Le choix a été fait de laisser ces zones en libre-évolution, tout en assurant une vigilance pour maintenir la diversité des paysages et des milieux qui composent la mosaïque écologique de l'île.

Adaptation de l'éclairage public pour plus de sécurité

À la demande de la municipalité, et pour répondre au sentiment d'insécurité nocturne, Nantes Métropole va expérimenter l'éclairage public permanent la nuit dans la partie Est de Basse-

Indre. L'intensité lumineuse sera fortement abaissée à 20 % au cœur de la nuit (23h-6h) pour maîtriser la consommation d'énergie.

Cette expérimentation est rendue possible par l'installation de lampadaires adaptés en novembre-décembre. Dans un deuxième temps, le dispositif pourrait être étendu à l'ensemble de la commune.

Collecte des déchets alimentaires : c'est parti !

Quarante points de collecte ont été installés cet été dans les rues d'Indre. Les habitants qui n'ont pas accès à un composteur individuel ou collectif, sont invités à y déposer leurs déchets alimentaires.

Comment ça fonctionne ?

Les points de collecte sont libres d'accès (24 h/24 et 7 j/7). Ils sont collectés chaque semaine et nettoyés régulièrement.

Que puis-mettre dans les points de collecte ?

Tous les déchets alimentaires : épluchures de fruits et légumes, pain sec, croûtes de fromage, coquilles d'œufs, restes de viandes et de poissons, coquillages... Ces déchets sont à déposer en vrac (sans sacs plastiques).

Que deviennent les déchets collectés

Ils sont valorisés en compost à 50 % et en énergie à 50 %, utilisés ensuite en agriculture locale.

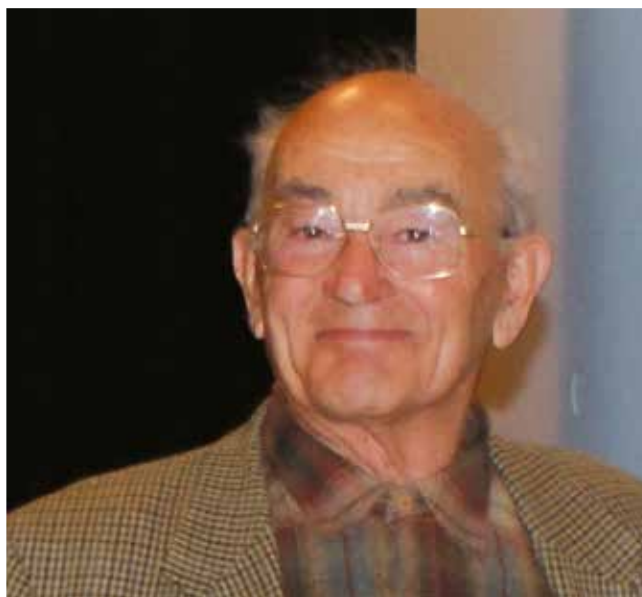
Pourquoi trier et collecter les déchets alimentaires séparément ?

Les déchets alimentaires représentent 32 % des ordures ménagères. Les trier et les collecter séparément permet de réduire la quantité de déchets envoyés à l'incinération ou à l'enfouissement.

Des seaux à compost ont été distribués par Nantes Métropole. Pour les foyers qui n'auraient pas reçu leur seau, un retrait est possible à la mairie aux heures d'ouverture.



Plus d'infos > www.metropole.nantes.fr/mes-services-mon-quotidien/trier-ses-dechets-alimentaires



Hommage à Maurice Loyer

Décédé le 12 août dernier, à l'âge de 93 ans, Maurice Loyer fut maire d'Indre de 1977 à 1983.

Ancien salarié de l'arsenal d'Indret, il fut aussi un farouche défenseur des bacs de Loire et sera l'un des acteurs de leur survie alors qu'ils étaient menacés de disparaître suite à la construction du Pont de Cheviré, au début des années 90. Puis il se mobilisera pour leur gratuité qui sera effective en 2005. Passionné de nature, il s'est également beaucoup investi dans la vie associative locale, aux côtés de sa femme. Son engagement pour la ville est un précieux héritage.

Mois bleu : quand vieillir devient une force à partager

Du 1^{er} au 31 octobre, le CCAS d'Indre, en partenariat avec celui de Saint-Herblain, organise le « Mois bleu », un mois d'animations, d'ateliers, de sorties dédiés aux personnes âgées.

Les participants pourront profiter de moments de convivialité, d'ateliers créatifs (céramique, art floral) et de sorties comme un rallye vélo ou un bal. Des activités axées sur la santé sont également prévues, telles qu'un atelier de prévention des chutes, un forum seniors et un dépistage auditif. Le programme inclut aussi des activités plus ludiques comme une soirée jeux, un tournoi de belote et la projection de films.

**Programme complet sur www.indre44.fr
à partir du 22 septembre**



Une nouvelle saison culturelle

Théâtre, danse, concerts, rencontres... Découvrez les nouveaux rendez-vous de la saison culturelle proposée par la Ville d'Indre et ses services dans le programme distribué avec ce magazine.

À retrouver sur www.indre44.fr.



" Comme le Vent dans les Voiles "
Spectacle de danse de la
compagnie NGC25
5 novembre > 15h - Salle des 3 îles

Loisirs, scolarité : des aides selon votre situation avec le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale [CCAS] d'Indre soutient les familles en fonction de leur quotient familial. Plusieurs dispositifs sont accessibles sur demande et sur présentation de justificatifs : aides à la pratique sportive et culturelle (quotient < 800), soutien à la scolarité pour collégiens, lycéens, apprentis et étudiants.

Pour les aides à la pratique sportive et culturelle, des permanences sont organisées jeudi 19 septembre [13h30-17h30] et mardi 24 septembre [9h-12h], salle du rez-de-chaus-

sée de la Mairie. La date limite de remise des dossiers est fixée au 15 octobre.

Pour les aides scolaires, la date limite est fixée au 6 octobre.

Infos et contact :
www.indre44.fr
Tél : 02 40 85 45 87
ou 06 73 68 31 16
ccas@indre44.fr

Relais Petite Enfance : informer, accompagner, animer

Le relais petite enfance est un service municipal, gratuit, à destination des professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles, gardes à domicile), des familles et des enfants.

Pour les familles

Le relais accompagne les parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant, que l'accueil soit collectif ou individuel. Les inscriptions au multi accueil se font par le biais du relais. L'animatrice informe sur les disponibilités des assistantes maternelles ainsi que sur les démarches relatives au statut de parents employeurs lorsque ceux-ci emploient une assistante maternelle. Les échanges peuvent également porter sur l'éveil et le développement de l'enfant, et sur un accompagnement à la parentalité.

Pour les professionnels

Le service informe sur les droits et devoirs des assistantes maternelles et gardes à domicile (compréhension de la législation et des formalités administratives...) et les accompagne dans leur professionnalisation (organisation de formations, de temps d'échanges, d'analyse des pratiques, etc...).

Pour les enfants

Des temps d'animation sont proposés aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle : matinées d'éveil, motricité, éveil musical, pataugeoire, spectacles de Noël... Ces temps de rencontre permettent à chacun de découvrir de nouveaux lieux, d'apprendre à se connaître et de faire les premières expériences de socialisation. Lors de ces séances, les envies et besoins des enfants sont respectés pour leur permettre de s'épanouir dans un cadre sécurisé et sécurisant.



Contact : Relais Petite Enfance
Maison Cadet Rousselle - rue de la gare
02 40 86 51 61 / relais@indre44.fr

Semaine de la parentalité du 15 au 22 octobre

La Ville organise pour la 3^{ème} année une semaine de la parentalité, destinée aux parents, beaux-parents, grands-parents et aux professionnels de l'enfance et de l'éducation.

Au programme : des ateliers parents-enfants, une conférence, un café des parents, un concert... L'occasion de se retrouver en famille, d'échanger entre parents et de créer du lien !

Informations et programme à venir très prochainement sur www.indre44.fr.

Par ici la rentrée !

Maintien de la classe à Jules Ferry

La mobilisation des parents et des élus a porté ses fruits : la classe de l'école Jules Ferry, menacée de fermeture par le rectorat, a finalement été maintenue, pour le plus grand plaisir des parents, de l'équipe enseignante et des enfants.

Devant l'école, c'est non-fumeur !

Depuis le 1^{er} juillet, il est interdit de fumer sur l'espace public dans un rayon de 10 mètres à partir des entrées des écoles et des enceintes sportives. Une signalétique spécifique a été posée cet été par les services municipaux.



Rythmes scolaires : consultation des parents

La Ville d'Indre a engagé il y a quelques mois une réflexion sur l'organisation des rythmes scolaires à partir de la rentrée de septembre 2026. En parallèle, une convention citoyenne est missionnée par le gouvernement pour travailler sur les temps de l'enfant. À Indre, les parents seront consultés avant la fin de l'année afin de connaître leurs préférences sur ce sujet.

Travaux d'été

Pendant la période estivale, des petits travaux ont été réalisés. Au restaurant scolaire de Basse-Indre, une partie de la toiture a été refaite. A l'élémentaire Jules Ferry, des petits travaux d'accessibilité permettent d'améliorer les conditions d'accueil d'élèves en situation de handicap.

Nouveau restaurant scolaire

Le chantier du futur restaurant scolaire de la pierre Mara se poursuit. En septembre, les élèves assisteront au montage de la charpente et des murs en ossature bois.



Les CM2 porte drapeaux

Cette année encore, Anthony Berthelot s'est rendu dans les classes de CM2 pour souhaiter une bonne rentrée aux élèves et leur proposer de participer aux cérémonies commémoratives en tant que porte-drapeaux.





« Avant la fin de l'année, les parents seront consultés afin qu'il expriment leurs préférences sur l'organisation des rythmes scolaires. »

QUESTIONS À...

Christine Barabarin,

Adjointe à l'enseignement

La rentrée 2025 en quelques mots ?

« La rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions : les effectifs sont stables avec près de 400 élèves dans les écoles publiques et 46 dans l'école privée Sainte-Anne, soit près de 450 enfants scolarisés à Indre. Nous sommes aussi très heureux du maintien de la classe à Jules Ferry, obtenu grâce à la mobilisation des parents et des élus. »

Quels sont les projets et priorités pour cette année scolaire ?

« L'éducation est une priorité forte pour la municipalité. 20 agents municipaux sont mobilisés au quotidien, dont 7 ATSEM, 10 agents pour la restauration ainsi que 3 agents administratifs. Nous poursuivons les efforts pour améliorer le cadre de vie des élèves : cet été, des travaux ont permis d'avancer sur l'accessibilité et

l'entretien des bâtiments, et le chantier du futur restaurant scolaire de la Pierre Mara progresse bien. Par ailleurs, avant la fin de l'année, les parents seront consultés afin qu'il expriment leurs préférences sur l'organisation des rythmes scolaires à partir de la rentrée de septembre 2026. Enfin, rappelons qu'il est désormais interdit de fumer devant les écoles : la santé et le bien-être des enfants restent notre priorité. »

La rentrée 2025 en chiffres

399 élèves scolarisés dans les écoles publiques de la commune

46 élèves scolarisés à l'école privée Sainte-Anne

18 classes ouvertes dans les écoles publiques

17 agents municipaux (ATSEM et personnel de restauration)



Expression politique

Majorité

ALTERNATIVE INDRE 2020

En raison des échéances électorales de mars prochain et soucieux de respecter le Code électoral, nous avons choisi de ne plus nous exprimer à travers cette tribune.

Oppositions

INDRE AVENIR

Bonne rentrée à toutes et tous ! La période estivale s'achève avec ses épisodes de canicules auxquelles nous sommes désormais de plus en plus confrontés. Un été marqué cette année par les perturbations de circulation liées aux nombreux travaux simultanés de voirie sur l'agglomération qui ont provoqués une pagaille incontrôlée sur la commune lors de la fermeture du pont de Cheviré. Dans le même temps les espaces d'aire de jeux sur nos 3 îles sont restés dans un état lamentable. Ou va notre commune ? son cadre de vie, son attractivité. Pour cette rentrée scolaire, saluons la mobilisation des parents d'élèves qui a contribué au maintien d'une classe menacée de fermeture.

Mais aussi, un été record en matière d'insécurité, avec plusieurs vols sur des voitures et même certaines incendiées, du vandalisme, des dégradations au bassin de Haute Indre... La majorité persiste devant l'évidence, à affirmer que notre commune est sereine et que le taux d'insécurité n'a pas progressé sur Indre et sur l'agglomération Nantaise ! L'arrivée de deux policiers municipaux est une bonne nouvelle, mais chacun sait que cela ne suffira pas, sans un soutien de vidéosurveillance en intramuros.

COMPLÈTEMENT D'INDRE

Voilà les vacances d'été sont terminées. Il est à souhaiter qu'elles se soient bien passées. Il est aussi à souhaiter que la rentrée scolaire se soit bien déroulée.

En effet vu la proposition de budget faite en juillet par le premier ministre, tout laisse à penser que le mois de septembre s'annonce tumultueux. Les organisations syndicales annoncent plusieurs mouvements sociaux courant de ce mois et il est prévu un 10 septembre noir. Et les raisons de manifester son mécontentement sont nombreuses. C'est un budget de régression sociale avec entre autres des atteintes sur les salaires et les pensions et la Sécurité Sociale, de recul sur la lutte contre le réchauffement climatique avec la diminution des budgets sur le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'habitat. Les collectivités locales ne seront pas épargnées par ces restrictions budgétaires avec diminution des subventions et autres allocations. Ce gouvernement a reconduit les mêmes propositions que celles du précédent et qui ont conduit à une motion de censure qui la fait chuter. Et il est à craindre qu'il se reproduise la même chose en vertu de l'adage « les mêmes causes produisent les mêmes effets », des annonces de dépôt de motion de censure ayant déjà été faites. Espérons que le débat parlementaire améliorera la situation.



Question citoyenne au conseil municipal

Vous avez une question à poser au conseil municipal ?

Transmettez-la par mail à dialoguecitoyen@indre44.fr au moins 24 heures avant la séance.

La réponse du Maire ou de l' élu en charge du dossier sera donnée lors du conseil et pourra être publiée sur cette page.

Prochain conseil : 25 septembre 2025

Avec « Ma rue en fleurs », fleurissez vos pieds de mur

Du 15 septembre au 16 novembre, retirez gratuitement un kit de plantation à l'accueil de la mairie ou à la bibliothèque. Les graines fournies avec le kit peuvent être semées sur l'espace public : au pieds des arbres, façades de maisons, d'immeubles, d'équipements publics, ou dans les fissures d'enrobés entre votre mur et le trottoir.



Naolib : les bus passent par la rue Dayat

À compter de ce mois, les lignes 50 et 81 passent par la rue Jean Dayat, en raison des travaux de la rue Jean Jaurès. L'arrêt de Bus Mairie d'Indre est supprimé. Les fréquences et amplitudes restent inchangées.

Échangez avec le maire

Anthony Berthelot, maire d'Indre, tient une permanence le mardi de 14h à 16h en mairie (51 avenue de la Loire). En cas d'absence, un élu assure ces permanences. Sans rendez-vous. Hors vacances scolaires.

Permanences de la conseillère départementale

Carole Grelaud, conseillère départementale, tient des permanences à la mairie d'Indre. Prochaines dates : 1^{er} octobre, et 12 novembre, de 9h à 10h30. Sur rendez-vous : 02 40 99 10 81

ÉTAT civil

Naissances

02/06/2025 : Thelma BONIFAIT
21/06/2025 : Robin MOREAU
21/06/2025 : Mahaut CHATELLIER
26/06/2025 : Emir JALLIER
04/07/2025 : Victoire BARREAU
16/07/2025 : Elinho FAVREAU
17/07/2025 : Édouard PINAULT
25/07/2025 : Félix MOHAMAD
28/07/2025 : Capucine BOURGEOIS
11/08/2025 : Noor BAYAOU
18/08/2025 : Ayoub MOULEBHAR

Mariages

07/06/2025 : Cédric DUBOIS / Laure MINIER
21/06/2025 : Say BURAK / Judith JALLIER

Décès

22/05/2025 : Jacqueline ROUSSEAU [épouse CHEVALIER]
18/06/2025 : Jean-Michel DAL SANTOS
18/06/2025 : Michelle BOYER
26/06/2025 : Guy BOSSARD
05/08/2025 : Bernard JOUAULT
12/08/2025 : Maurice LOYEN
19/08/2025 : Lionel CHAPRON
03/08/2025 : Erick BEAUGER

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 [fermée le jeudi matin]

Permanences :

Atlantique habitation [02 51 11 00 20]
Harmonie habitat [02 53 46 20 88]
MCRN [02 40 89 22 91]

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au 02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87
Possibilité de rendez-vous à domicile.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800 Saint-Herblain - 02 28 25 27 86
clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

■ Pompiers : 18

■ Police : 17

■ Brigade de Couëron :

02 40 86 12 17

■ Samu : 15

■ **114** : Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler. www.urgence114.fr

■ SOS Médecin : 02 40 50 30 30

■ Pharmacie de garde : 32 37

■ Centre anti poison :

02 41 48 21 21

■ Urgence Sécurité Gaz :

0 800 47 33 33

L'Amicale Boule Lyonnaise Basse-Indre bientôt centenaire !

L'Amicale Boule Lyonnaise, l'ABLBI, a vu le jour en 1928 sous l'impulsion de Félix GUYOT¹, originaire de la région Rhône-Alpes, qui devint le "père" de cette discipline en Anjou-Bretagne. Sélectionné plusieurs fois en championnats de France, le club indrais a compté jusqu'à 60 licenciés. Un Centre de Formation bouliste ouvert aux jeunes a vu le jour en 1991². L'actuel boudrome porte le nom du fondateur du club depuis 1958. La Ville l'a entièrement rénové en 2018.



© Amicale Boule Lyonnaise Basse-Indre

1979 - l'équipe de jeunes Stéphane Mahebes, Yvan Salinas, Christian Desbois et Pascal Vlidement, entourée à gauche de Jean Guillet et Felix Guyot, à droite de Joseph Desbois et Raoul Robard

C'est au XIX^{ème} siècle que le "jeu de grosses boules" s'est développé à Lyon sur les quais du Rhône et de la Saône. À l'origine en pierre puis en bois, la boule est ensuite ferrée par des clous pour la renforcer et l'alourdir, avant de devenir une sphère creuse en métal ou en matière synthétique. Une partie dure entre 1h30 et 2h30 ; elle se joue en 13 points en tête à tête, en doublette, en triple ou en quadrette.

À Indre, Félix Guyot, natif de Lyon arrivé en 1924 pour travailler aux Forges, introduit la boule lyonnaise le long des quais ou sur divers terrains, modelés par les joueurs, dont un pré situé à côté du Café des Glycines³. En 1957 une quadrette indraise se qualifie aux finales du championnat de France à Valence. La Municipalité décide alors d'octroyer au club un terrain sur le quai, aujourd'hui situé entre le golf miniature et le jardin public. En 1974, la quadrette cadette : Michel Naud, Didier Raitiere, Patrick Robard et le pupille

Pascal Naud, s'est aussi qualifiée pour les finales du championnat de France à Toulouse.

Des concours, des qualifications départementales et régionales, une victoire en Coupe de France

En 1984, l'Amicale compte 61 licenciés. Elle participe à tous les concours du comité de Loire-Atlantique et Région Bretagne-Anjou et même hors comité, en Vendée et Sarthe, puis à Lyon, Bordeaux, Caen, Paris et Poitiers. La quadrette 2^e division composée de Gilles et Pascal Videment, Bruno et Jean-Marc Beaufrils et Joseph Desbois, alors Maire d'Indre, a remporté la coupe de France. En 1988 l'effectif est de 45 licenciés, composé de 43 adultes et 2 cadets. En 1997, l'ABLBI se classe seconde du comité pour les résultats obtenus au cours de la saison. Le club devient champion départemental des Associations Sportives en 2018 et salue les tra-

vaux de réfection du boudrome réalisés par la Ville. Depuis 2022 l'Amicale compte 1 joueuse et 23 joueurs. "Nous portons désormais une tenue aux couleurs du nouveau logo du club qui organise 3 concours annuels : un concours vétéran et le concours de la Ville d'Indre", indique le Président Luc Parès.

¹ Après avoir travaillé aux Forges de Basse-Indre, Félix GUYOT a ouvert un commerce. Très investi dans la vie locale, il a été Maire de 1968 à 1977 et a compté à son actif la réalisation du stade de football, de la piscine, du boudrome, de l'école de musique, de la bibliothèque ainsi que de l'actuel hôtel de ville.

² Éléments historiques et sources techniques transmises par l'Amicale Boule Lyonnaise Basse-Indre

³ Le Café Glycines est l'ancien Café de la Piscine, situé rue Jean Jaurès et actuellement Laverie

Article rédigé par Catherine Parmentier, Présidente d'Indre Histoire d'Îles indrehistoirediles.wordpress.com



Le club est ouvert tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 14h30 à 19h.



« Le coup du marché » devient « Taquin »

Depuis le 3 septembre, le bar-restaurant « Le Coup du marché » a changé de visage. Désormais baptisé « Taquin », il est repris par Louis Parent Monroty, qui succède à Laurent, Louis et André. La cuisine reste entre de bonnes mains puisqu'André continue d'officier aux fourneaux. Louis veut s'inscrire dans la continuité et garder l'esprit du lieu tout en apportant sa touche personnelle, un peu « taquine », avec des nouveautés, comme l'ouverture le lundi midi, des jam sessions un jeudi par mois, du stand-up....

7 place Jean Ligondy - 02 40 86 01 47

Nouveau commerce : "O' Saveurs"

Un nouveau commerce de restauration rapide a ouvert ses portes cet été. "O' Saveurs", tenu par Hakan et son oncle, propose burgers, kebabs mais aussi des spécialités kurdes et turques faites maison : pides, chorbas, lahmacun... Sur place ou à emporter du lundi au samedi : 11h à 14h et 18h à 23h (jusqu'à minuit les vendredis et samedis), le dimanche : 18h à 23h

1 rue Albert Thomas - 02 28 03 36 15



Rencontre avec Anna Conzatti à la Librairie du Quai

Dimanche 14 septembre, de 11h à 13h, la Librairie du Quai accueille la dessinatrice indraise Anna Conzatti pour une séance de dédicace de l'ouvrage collectif " L'appel du fleuve - La Loire en bande dessinée ". Auteur reconnue, elle a récemment illustré l'album Peindre avec les lions [scénario de Fabien Grolleau] et, auparavant, écrit et illustré des albums jeunesse. Cette rencontre sera l'occasion d'échanger avec elle autour de son parcours et de ce beau projet dédié à la Loire.



Deux platanes bientôt abattus sur les quais

Suite à la chute d'un arbre cet été, Nantes Métropole a réalisé un diagnostic des 58 platanes qui bordent les quais de Basse-Indre. Celui-ci révèle que deux spécimens sont attaqués par un champignon lignivore et doivent être abattus. L'abattage interviendra cet automne.



LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 20 SEPTEMBRE
AU 11 NOVEMBRE

World Clean Up Day

SAMEDI 20 SEPTEMBRE > 10H

Journée participative de ramassage de déchets. La ville fournit gants, pinces et sacs.
Basse Indre : rdv à côté du Relais du Bac (1, Quai Besnard)

Haute Indre : rdv esplanade Alphonse Guihot

Inscription conseillée à

dialoguecitoyen@indre44.fr

Les ateliers du Repair Café

SAMEDI 20 SEPT. ET 11 OCT >

9H30-12H30, C.I.E.L

SAMEDI 15 NOVEMBRE >

9H30-12H30, SALLE THÉO PAGEOT

Apprenez à réparer vos objets du quotidien.

Contact : repaircafe@albi44.fr

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Visite du bac Lola

Samedi 20 septembre > 9h15 à 17h

Visite guidée des machines et de la timonerie du bac (groupes de 8, non accessible PMR). Gratuit. Infos et réservations sur www.loire-atlantique.fr

Exposition "Le moteur est dans le pré"

20-21 septembre > 10h-19h

Expo sur le machinisme agricole (passé, présent, à venir), atelier repair café, concerts et animations familiales. Organisé par C.I.E.L.

Entrée libre - 10 rue Pasteur

Exposition et jeu de piste avec Indre Histoire d'îles

Dimanche 21 septembre > 10h-18h

Expo et balade familiale autour de l'architecture des îles.

Quai Henri Brunaïs (Kiosque)

Vide grenier et porte ouverte des pompiers

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE > 9H-17H

Animations, vide-grenier et découverte du centre de secours.

Centre de secours d'Indre & parking

Salle Tabarly - Gratuit

Organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers d'Indre

Les vendredis des tout-petits

**26 SEPTEMBRE / 17 OCTOBRE >
10H30-11H15**

Lectures et comptines pour les 0-3 ans avec parents et assistants maternels.

Bibliothèque - Gratuit

Les foulées Viikings

SAMEDI 27 SEPTEMBRE > 9H-15H

Événement sportif, solidaire et convivial avec animations gratuites.

Salle des 3 Îles

Organisé par l'association Viikings

Concours pétanque UFOLEP

SAMEDI 27 SEPTEMBRE > 13H30-19H

Organisé par l'ALHI

Site du vigneau (St Herblain)

Rentrez ! La rentrée littéraire autrement

JEUDI 2 OCTOBRE > 19H

Découverte et discussion autour de la rentrée littéraire avec Guénaél Boutouillet.

Bibliothèque - Gratuit

Spectacle "Un os dans l'Cosmos"

VENDREDI 3 OCTOBRE > 20H

Cinéma de rue en 3D sans lunettes, par la Compagnie Maboul Distorsion.

Place Odette Nîlès - Gratuit

Vide grenier

DIMANCHE 5 OCTOBRE > 8H30 À 18H

12€ l'emplacement

esplanade Alphonse Guihot (Haute Indre)

Inscription sur helloasso.com ou

laurarelet.alhi@gmail.com

84^e anniversaire des fusillades de Nantes et de Châteaubriant

DIMANCHE 12 OCTOBRE > 9H45

Dépôt de gerbes et évocations artistiques en mémoire des victimes. Organisé par le comité local du souvenir d'Indre.

Rassemblement au Môle

Infos : resistance-indre44@10.fr

Loto de l'ALHI

DIMANCHE 12 OCTOBRE > 12H-18H30

Loto avec petite restauration et bar sur place.

Salle des 3 Îles

Inscriptions : Florence au 06.47.38.54.37

Tu lis quoi ?

MARDI 21 OCTOBRE > 20H-21H30

Échanges autour des lectures pour jeunes de 11 à 16 ans.

Bibliothèque - Gratuit

Soirée Halloween

VENDREDI 31 OCTOBRE

Animations et soupe à la citrouille.

Organisé par l'ALHI

Gymnase Haute Indre. Entrée libre

Spectacle « Comme le Vent dans les Voiles »

MERCREDI 5 NOVEMBRE > 15H30

Spectacle de danse participative pour enfants, exploration des sensations et du mouvement, par la Compagnie NGC2.

Salle des 3 Îles - Tarif : 5 €

Commémoration de l'armistice de 1918

MARDI 11 NOVEMBRE > 9H15

Défilé et dépôt de gerbe

Rassemblement Place de la République

